

-CORRIGÉ-

EXAMEN :	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	Session : 2006
SPÉCIALITÉ :	COMPTABILITÉ	
Épreuve scientifique et technique	Durée : 3 heures	Coefficient : 5
Sous-épreuve E1A : Activités professionnelles de synthèse		Unité 11

Ce corrigé comporte 10 pages numérotées de 1 à 10.

- ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ -

Ce dossier présente des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs.

Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats. Ce document ne constitue donc pas un modèle.

NOTA : Il est rappelé que les nombres de points annoncés dans le sujet constituent un engagement a minima, incontournable, vis-à-vis des candidats.

Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous.

LE SUJET COMPREND CINQ DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈMES	ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE			BARÈME
	Intitulé	Pages	Code	
<u>DOSSIER A</u>				
- Comptabilisation d'opérations courantes	Code journal Dates et n° des documents Libellés Écritures	2	R1 R1 R1 R1	1 1 1 20
			<i>Sous-total</i>	23
<u>DOSSIER B</u>				
- Déclaration de TVA	Déclaration de TVA Bordereau de saisie TVA Contrôle TVA	3 4 4	R2 R3 R4	6 4 2
			<i>Sous-total</i>	12
<u>DOSSIER C</u>				
- Travaux de fin d'exercice et soldes intermédiaires de gestion	Justification de montants et de calculs à l'inventaire Bordereau de saisie écritures d'inventaire Tableau SIG Commentaires SIG	5 5 6 7	R5 R6 R7 Sur copie	5 8 6 6
			<i>Sous-total</i>	25
<u>DOSSIER D</u>				
- Contrat de professionnalisation	Note Contrat de professionnalisation	8 9	Sur copie R8	15 15
			<i>Sous-total</i>	30
<u>DOSSIER E</u>				
- Informatique : seuil de rentabilité	Feuille d'analyse	10	R9	10
			<i>Sous-total</i>	10
	TOTAL GÉNÉRAL			100

-CORRIGÉ-

DOSSIER A - Comptabilisation d'opérations courantes - ANNEXE R1 / 23 pts

Écritures : 20 pts

Libellés : 1 pt ou 0

Journaux : 1 pt ou 0

Dates et numéros de pièces : 1 pt ou 0

Code Journal	Jour/Mois	N° pièce	N° compte	Libellés	Débit	Crédit
AC	29/07	25C	613200	SCI Cap Gramont loyer 07	2 656,00	
			445861		520,58	
			401CAP	3 pts ou 0		3 176,58
VT	03/08	5257	411AGE	Agefos Nettoie Tout Waïssel	1 050,57	
			706000			878,40
			445871	3 pts ou 0		172,17
SG	04/08		512001	Agefos IMP Multimédia	1 313,21	
			411AGE	2 pts ou 0		1 313,21
			445871		215,21	
			445711	1,5 pts ou 0		215,21
SG	05/08	1816	401CAP	SCI Cap Gramont loyer 07	3 176,58	
			512001	2 pts ou 0		3 176,58
			445661		520,58	
			445861	1,5 pts ou 0		520,58
AC	08/08	8027	625000	Avia Hôtel (75,00 + 12,54)	87,54	
			445661		2,46	
			401AVI	3 pts ou 0		90,00
*AC	10/08	72	218300	Van Brush	5 586,00	
			4042VA			5 586,00
			445622		1 094,86	
			445200	4 pts ou 0		1 094,86

OU

*AC	10/08	72	218300	Van Brush	5 700,00	
			4042VA			5 586,00
			765000			114,00
			445622		1 094,86	
			445200	4 pts ou 0		1 094,86

DOSSIER B - Déclaration de TVA - ANNEXE R2 / 6 pts

Enlever 2 pts si les montants ne sont pas arrondis, accepter la logique du candidat pour les lignes 24, 28, 32.

Internet-DGI

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite 0010

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services	20 440	04 Exportations hors CE..... 0032
02	Autres opérations imposables..... 0981		05 Autres opérations non imposables..... 0033
03	Acquisitions intracommunautaires..... 0031	5 586	06 Livraisons intracommunautaires..... 0034
	(dont ventes à distance et/ou opérations de montage :		6A Livraisons de gaz naturel ou d'électricité non imposables en France..... 0029
3A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposables en France..... 0030		7 Achats en franchise..... 0037
3B	Régularisations..... 0036		7B Régularisations..... 0039
	(Important : cf. notice)		(Important : cf. notice)
B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRÛTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 19,6 %	26 026	5 101
09	Taux réduit 5,5 %		
9 B		
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %		
11	Taux réduit 2,1 %		
12		
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux		
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)..... 0950		
15	TVA antérieurement déduite à reverser	0600	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A. </div>		16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) .. align="right">5 101
		17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires..... 0035 align="right">1 095
		18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco..... 0038
TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations	0703	1 870
20	Autres biens et services.....	0702	837
21	Autre TVA à déduire	0059	
	(dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice].....)		
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration.....	8001	
23	Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text"/> %	24	Total TVA déductible (lignes 19 à 22) align="right">2 707
CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 24 – ligne 16)..... 0705	28	TVA nette due (ligne 16 – ligne 24)
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint..... 8002	29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A..... 9979
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26)..... 8003	30	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés..... 9989
	(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)	31	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés..... 9999
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.		32	Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31) .. align="right">2 394
			(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent, pour les données vous concernant, auprès du service des impôts, un droit d'accès et un droit de rectification. Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).

-CORRIGÉ-

DOSSIER B - Bordereau de saisie TVA - ANNEXE R3 / 4 pts

Code Journal	Jour/Mois	N° pièce	N° compte	Libellés	Débit	Crédit
OD	31/08		445711	Déclaration TVA août	4 006,29	
			445200		1 094,86	
			445621			775,26
			445622			1 094,86
			445661			836,61
			445510			2 394,00
			758000	<i>4 pts ou 0</i>		0,42

DOSSIER B - Contrôle TVA - ANNEXE R4 / 2 pts

CONTRÔLE DE LA TVA NON ENCAISSÉE :			
MOIS DE : Août 2005			
Solde du compte 445871 en attente	(a)	<input type="text" value="18 725,36"/>	0.5 pt
Solde du compte collectif 411000 CLIENTS COLLECTIF		<input type="text" value="114 261,90"/>	0.5 pt
Dont TVA incluse (TVA non encaissée)	(b)	<input type="text" value="18 725,19"/>	0.5 pt
Contrôle à zéro ou écart non justifié (a)-(b) <i>(les écarts de quelques centimes sont négligeables)</i>		<input type="text" value="0,17"/>	0.5 pt

-CORRIGÉ-

DOSSIER C - Justification de montants et de calculs à l'inventaire - ANNEXE R5 / 5 pts

QUESTIONS	RÉPONSES	
Comment a été calculée la première annuité d'amortissement par le logiciel d'immobilisations ? (Donner le détail du calcul)	$709,87 \times 33,33 \% \times 336/360$ $= 236,62 \times 336/360$ $= 220,85$	2 pts
Pourquoi le plan d'amortissement s'arrête-t-il au 31/08/2005 et non au 31/08/2007 ?	Car l'immobilisation a été mise au rebut le 31/08/2005	1 pt
Selon quel principe comptable doit-on régulariser certaines charges à l'inventaire ?	Principe de l'indépendance des exercices.	1pt
Quelle régularisation devez-vous effectuer au 31/08/2005 ?	→ Charge à payer pour 1 200,00 €	1 pt

DOSSIER C - Bordereau de saisie écritures d'inventaire - ANNEXE R6 / 8 pts

Code Journal	Jour/ Mois	N° pièce	N° compte	Libellés	Débit	Crédit
OD	31/08		681183	Dotation amortissement Toshiba	236,62	
			281830	<i>2 pts</i>		236,62
OD	31/08		281830	Mise au rebut Toshiba	457,47	
			675000		252,40	
			218300	<i>3 pts</i>		709,87
OD	31/08	01	623000	ISC Cinéma Charge à payer	1 200,00	
			445861		235,20	
			408100	<i>3 pts</i>		1 435,20

Si schéma écritures juste et montant faux, donner la moitié des points.

-CORRIGÉ-

DOSSIER C – Tableau des soldes intermédiaires de gestion - ANNEXE R7 / **6 pts**

Bonus de 0,5 pt si tout est juste

TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Rubrique	31/08/2005	31/08/2004
VENTES DE MARCHANDISES		0
COÛT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES		0
MARGE COMMERCIALE		0
PRODUCTION VENDUE	523 543	471 008
PRODUCTION STOCKÉE		0
PRODUCTION IMMOBILISÉE		0
PRODUCTION DE L'EXERCICE 0,5 pt	523 543	471 008
CONSOMMATION DE L'EXERCICE	161 172	140 564
VALEUR AJOUTÉE 0,5 pt	362 371	330 444
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		0
IMPÔTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILÉS	4 357	5 461
CHARGES DE PERSONNEL	286 404	280 097
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 0,5 pt	71 610	44 886
REPRISE SUR CHARGES D'EXPLOITATION		0
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 0,5 pt	78	0
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	8 334	10 968
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROV. D'EXPLOITATION	25 628	23 174
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 0,5 pt	6 336	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION 0,5 pt	48 058	32 680
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS PROD.		0
PRODUITS FINANCIERS		0
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS CH.		0
CHARGES FINANCIÈRES	4 885	4 669
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT 0,5 pt	43 173	28 011
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 822	17 284
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 771	13 173
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 0,5 pt	51	4 111
PARTICIPATION DES SALARIÉS		0
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	7 569	5 115
RÉSULTAT NET COMPTABLE 0,5 pt	35 655	27 007
PRODUITS DES CESSIONS D'ÉLÉMENTS D'ACTIF 0,25 pt	7 822	16 607
VALEURS COMPTABLES DES ÉLÉMENTS D'ACTIF 0,25 pt	7 771	13 173
RÉSULTAT SUR CESSION D'ÉLÉMENTS D'ACTIF 0,5 pt	51	3 434

-CORRIGÉ-

DOSSIER C – Commentaire SIG – sur la copie / **6 pts**

Activité :

- Croissance de la vente de prestations de services de 52 535 € **(0,5 pt)**
soit une progression de 11,15 % par rapport à l'année précédente **(1 pt)**

Rentabilité :

- Amélioration du résultat d'exploitation de 15 378 €, **(0,5 pt)**
soit une progression de 47 % par rapport à l'année précédente **(1 pt)**
- Le résultat d'exploitation représente 9,18 % de la vente de prestation de services, alors qu'il ne représentait que 6,94 % de la production vendue l'année précédente **(1 pt)**

Raisons de l'amélioration :

- Cette progression s'explique :
- par la croissance des ventes **(0,5 pt)**
 - par la maîtrise des charges de personnel **(1 pt)**
 - par la baisse des impôts **(0,5 pt)**

Accepter (et valoriser)

- *une analyse par la variation l'EBE (+ 59,53%) et de la VA (+9,66%)*

DOSSIER D - Rédaction d'une note d'information - sur la copie / 15 points

FORM@DISTANCE
8 rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE

0,25 pt → Le stagiaire
à
0,25 pt → **Madame Marie CHARIER**
Responsable administrative et comptable

0,5 pt → **NOTE**

0,5 + 0,5 — **Objet :** Toulouse,
Le contrat de professionnalisation → **le 9 septembre 2005**

1 pt → La loi du 4 mai 2004 crée le **contrat de professionnalisation**. Ce contrat de travail commun aux **jeunes et aux demandeurs d'emploi** permettra désormais d'accéder à une **qualification** reconnue, en associant des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel à l'exercice en entreprise d'une activité en rapport avec la qualification visée.

0,25 pt → **I. Caractéristiques de ce contrat :**

0,75 pt → Le contrat de professionnalisation est un **contrat de travail à durée déterminée** ou **indéterminée**.

0,5 pt → Les **jeunes de 16 à 25 ans** et les **demandeurs d'emploi de 26 ans et plus**, peuvent accéder à ce contrat.

0,5 pt → L'action de professionnalisation dure **entre 6 et 12 mois** (parfois **jusqu'à 24 mois**).

0,75 pt → Le contrat de professionnalisation débouche sur un **diplôme** ou d'un **titre à finalité professionnelle** ou d'une **qualification professionnelle**.

0,5 pt → Sauf **dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables**, les salariés titulaires d'un contrat de professionnalisation perçoivent

2 pts

	Titulaire d'un bac pro, d'un titre ou diplôme professionnel de même niveau	Autre
26 ans et plus	SMIC et 85 % du SMC	
21 ans – 25 ans	80 % du SMIC	70 % du SMIC
Moins de 21 ans	65 % du SMIC	55 % du SMIC

0,25 pt → **II. Avantages pour l'entreprise :**

0,75 pt → Pour les jeunes de **moins de 26 ans** et les **demandeurs d'emploi de 45 ans et plus**, les entreprises bénéficient d'une **exonération des charges patronales** sur les rémunérations versées.

0,25 pt → **III. Obligations pour l'entreprise :**

0,5 pt → L'employeur doit mettre à la **disposition du tuteur** le **temps nécessaire** pour exercer ses fonctions.

0,75 pt → L'entreprise doit **adresser le contrat** à l'**OPCA** dans les **5 jours** qui suivent le début de la période.



0,25 pt → Pour toute information complémentaire, il est possible de consulter le site : www.travail.gouv.fr.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">➤ 11 points pour le fond : barème ci-dessus➤ 1 point pour la présentation➤ 2 points pour la rédaction➤ 1 point pour l'orthographe (2 fautes maximum) |
|---|

Le stagiaire

DOSSIER D – Le contrat de professionnalisation - ANNEXE R8 / 15 pts

0,25 pt par rubrique, sauf pour le salaire brut mensuel à calculer 2 pts

 <p>Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale</p>	<h3>CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</h3> <p>Contrat régi par les articles L. 981-1 à L. 981-8 du Code du travail</p>	 <p>N° 12434-01</p> <p>EJ 20</p>			
Type de contrat (voir notice-cadre A) 1					
L'EMPLOYEUR					
1,75 pt	Nom et prénom ou dénomination	FORM@DISTANCE	N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat	43132835000027	1,75 pt
	Adresse de l'établissement d'exécution du contrat ou de l'entreprise de travail temporaire	N° 8 Rue Théron de Montaugé	Nombre de salariés	7	
	Caisse de retraite complémentaire	Commune TOULOUSE Code postal 31200	Téléphone	0534258255	
	Organisme de prévoyance (le cas échéant)	Prémalliance IRSEA	Télécopie	0534258256	
	Convention collective appliquée (titre exact)	Organismes de formation	Courriel	contact@formadistance.net	
		Code NAF (voir notice, Cadre B)	804C		
		Code IDCC (voir notice, Cadre C)	1516		
LE SALARIÉ					
1,75 pt	Nom et prénom	BENTZ Karim	Sexe (M = 1, F = 2)	1	1,75 pt
	Adresse	N° 4 Rue Av. des Minimes	Nationalité (voir notice, Cadre I)	1	
		Commune TOULOUSE Code postal 31200	Date de naissance	20-Juin-1986	
	Intitulé de la dernière certification professionnelle obtenue (voir notice, Cadre F)	Baccalauréat Professionnel Comptabilité	Niveau de formation actuel (voir notice, Cadre E)	4	
	Intitulé du dernier emploi occupé :		Diplôme le plus élevé obtenu (voir notice, Cadre G)	3	
		Situation avant contrat (voir notice, Cadre H)	1		
	Si le salarié était inscrit à l'ANPE, indiquer depuis combien de mois		Travailleur handicapé (oui = 1, non = 2)	2	
LE TUTEUR					
0,75 pt	Nom, prénom	CHARIER Marie	Pour le contrat de professionnalisation du travail temporaire : Nom, prénom du tuteur de l'entreprise utilisatrice :		
	Emploi occupé :	Responsable administrative et comptable	Emploi occupé :		
LE CONTRAT					
1,25 pt	Nature du contrat (CDI = 1, CDD = 2, travail temporaire = 3)	2	Durée hebdomadaire de travail (y compris le temps de formation)	35 h/sem.	1,25 pt
	Date de début du contrat	12-Sep-2005	Durée de la période d'essai	1 mois	
	Date de fin du CDD ou de l'action de professionnalisation si CDI	11-Sep-2006	Classification dans la convention collective : Employé qualifié		
			- Niveau : B		
		- Coefficient hiérarchique : 1			
	Durée totale des actions d'évaluation, d'accompagnement et des enseignements généraux, professionnels et technologiques.	400 heures	Salaire brut mensuel à l'embauche (voir notice, Cadre I)	791,64 €	2 pts
	Dont durée des enseignements généraux, professionnels et technologiques	350 heures	Pour les intérimaires, indiquer le salaire horaire au démarrage de la formation. Pour les périodes de mission voir notice, cadre I.		
1,25 pt	Emploi occupé pendant le contrat (intitulé précis)	Aide-comptable	Type de qualification (voir notice, cadre J)	3	0,75 pt
	Intitulé précis de la qualification préparée :	Aide comptable	Spécialité de formation (voir notice, cadre K)	314	
	Période de l'examen ou des épreuves (le cas échéant)	Sep-06	SIRET (du principal organisme de formation)	43132822700019	
	Lieu du déroulement de la formation principale :	École Comptabilité Toulousaine			
L'employeur s'engage à assurer au titulaire du contrat une formation lui permettant d'acquies une qualification professionnelle et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation du CDI. Le titulaire du contrat s'engage à travailler pour le compte de son employeur et à suivre la formation prévue au contrat (art. L. 981-3 du Code du travail).					
	Signature du salarié ou de son représentant légal	Signature de l'employeur	Fait à Toulouse		0,5 pt
			Le 12 septembre 2005		
CADRE RÉSERVÉ À L'OPCA					
Nom et adresse de l'OPCA auquel est transmis la demande :		Conforme aux accords conventionnels relatifs au contrat de professionnalisation (oui = 1, non = 2)			<input type="checkbox"/>
Numéro de SIRET de l'OPCA : _____		Si oui, participation financière de l'OPCA (oui = 1, non = 2)			<input type="checkbox"/>
Numéro du contrat (interne à l'OPCA) : _____					
CADRE RÉSERVÉ À LA DDTEFP					
Date de dépôt du contrat _____		Le contrat ouvre droit à l'exonération de charges (oui = 1, non = 2)			<input type="checkbox"/>
Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 30) _____		Numéro d'enregistrement _____			
			1/6	Volet 1 à conserver par l'employeur	

-CORRIGÉ-

DOSSIER E – Seuil de rentabilité - ANNEXE R9 / **10 pts**

FEUILLE D'ANALYSE

CELLULES	FORMULES
D23	=SOMME(D19:D22) 1 pt
C31	=B31/B29 (en format Pourcentage) 1,5 pt
B32	=D23 1,5 pt
C37	La formule saisie : =ARRONDI(C35/B28;0) affiche "#VALEUR!" <u>Pourquoi ?</u> La formule affiche un message d'erreur car le contenu de la cellule B28 est de type alphabétique et non numérique 2 pts <u>Correction de la formule proposée :</u> =ARRONDI(C35/B29;0) 1,5 pt
B39	=SI(C37<B3;"Assurer la formation";"Ne pas assurer la formation") 2,5 pts